

Graines d'artistes

Programme d'éducation au patrimoine, à l'art et à la littérature

9^{ème} édition

Graines d'artistes est un programme éducatif original, imaginé et conçu par le service culturel de la Ville de Saint-Jean-d'Angély. Il **sensibilise au patrimoine et aux pratiques artistiques et culturelles les élèves du territoire des Vals de Saintonge**, particulièrement ancré dans la ruralité.

Ce programme est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Saint-Jean-d'Angély, l'Éducation Nationale, le Ministère de la Culture (DRAC Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers) et Vals de Saintonge Communauté, qui ont souhaité s'investir auprès du public scolaire. Il s'inscrit dans le cadre du **Parcours d'éducation artistique et culturel** (PEAC) accompli par chaque élève et est soutenu par l'association ADAM (Association pour le Développement des Animations au Musée).

Graines d'artistes coïncide avec le calendrier de l'année scolaire, de septembre à juin. **Il invite trois artistes en résidence de quatre semaines** à Saint-Jean-d'Angély, **chacun créant un projet artistique original avec trois classes du territoire** autour de la programmation mise en œuvre par le musée et la médiathèque de la Ville.

Édition Graines d'artistes 2018-2019

Pour sa neuvième édition (année scolaire 2018-2019), **le programme s'inscrit dans le cadre de l'exposition temporaire « Biscuits Brossard, on vous dit merci ! »** proposée au musée des Cordeliers du mois d'octobre 2018 au mois de septembre 2019, et autour du fonds local de la médiathèque qui regorge d'ouvrages alléchants.

Avec ses biscuiteries, **Georges Brossard a écrit la plus belle page de l'histoire contemporaine de Saint-Jean-d'Angély**. Pour la réalisation de cette exposition temporaire qui narre la saga Brossard et retrace l'épopée industrielle de ce singulier et visionnaire patron, le musée a recueilli la **mémoire des anciens salariés**. En résulte une célébration vivante, très joyeuse et émouvante de ce monument du patrimoine sucré.

L'édition 2018-2019 du projet Graines d'artistes **invite les enfants à ouvrir l'armoire à provisions de leurs propres familles et à créer une œuvre commune sur le thème des « Saveurs d'antan, saveurs d'aujourd'hui ».**

De cette réflexion naîtra un travail de création inédit, selon des **esthétiques variées** (arts plastiques, théâtre, musique, danse, vidéo...). La résidence d'artiste prendra ainsi la forme d'une résidence de sensibilisation, de recherche et de pratique artistique.

Coordination et suivi

L'édition 2018-2019 du programme Graines d'artistes s'adresse aux **élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées** des Vals de Saintonge. La coordination administrative et technique du projet est assurée par les équipes du musée et de la médiathèque de la Ville de Saint-Jean-d'Angély.

L'action culturelle se déroule en **quatre temps**, sur une durée de **quatre semaines** :

2 heures de visite sont proposées au musée et à la médiathèque :

- Aux côtés des artistes retenus, les élèves de chaque classe (re)découvrent dans un premier temps les sites du musée et de la médiathèque, visitent l'exposition temporaire et définissent les bases de leur projet (calendrier, contenu artistique) / de **novembre à décembre 2018**

20 heures d'interventions sont prévues **en classes** :

- Les artistes (plasticien, écrivain, comédien, musicien, etc.) interviennent en classe pour monter un projet artistique original avec les élèves autour de la thématique annoncée / de **janvier à mai 2019**

6 heures sont réservées à la **restitution du projet** :

- Le musée et la médiathèque exposent en fin d'année les réalisations de chaque classe et organisent une journée-événement **mardi 28 mai 2019**, à l'occasion de laquelle élèves et artistes présentent et échangent sur leurs expériences de création artistique,
- Les réalisations peuvent ensuite être valorisées dans le cadre de manifestations au cours de l'été et dans les établissements culturels de la Ville / **été 2019**

1 heure est consacrée à la **valorisation de l'œuvre personnelle** des artistes :

- Le musée et la médiathèque organisent une soirée d'échange avec le public, pour permettre aux artistes de présenter leur travail personnel / **sur le temps de résidence des artistes**

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans les programmes officiels de l'enseignement artistique et culturel. Il permet également de faire des liens pédagogiques avec l'histoire, les lettres, la philosophie, etc. La visite de l'exposition donne par ailleurs l'occasion d'un contact avec des œuvres originales. Les interventions d'artistes qui apportent leur sensibilité artistique et leur savoir-faire permettent aux élèves de vraies rencontres avec des créateurs contemporains.

Le programme Graines d'artistes sollicite par conséquent l'encadrement d'**artistes professionnels qui s'impliquent dans une démarche effective de transmission artistique.**

Conditions pratiques

Graines d'artistes s'adresse à des **artistes professionnels** proposant formes et démarches artistiques adaptées aux jeunes âgés de 6 à 20 ans, et témoignant d'une aptitude et d'une **expérience en matière de pédagogie**. Un comité de sélection composé de représentants de la DRAC Nouvelle Aquitaine, de l'Éducation Nationale et des services culturels de la Ville de Saint-Jean-d'Angély se réunira **mardi 4 septembre 2018** pour sélectionner les artistes participants. Le cas échéant, d'autres partenaires financiers pourraient intégrer ce comité.

Les 20 heures d'intervention sont réparties sur l'année scolaire en fonction des disponibilités des artistes et en concertation avec les enseignants (ateliers organisés sur des demi-journées, regroupés sur un temps court, etc.), qui seront leurs interlocuteurs privilégiés et s'impliqueront activement dans le suivi de la résidence.

La rémunération, évaluée en lien étroit avec les services de la DRAC s'élève à **3000 € TTC par mois, frais kilométriques compris**. L'hébergement est pris en charge par la Ville. Un forfait restauration de **450 € par mois** est également prévu.

Contenu du dossier de candidature

- Un **curriculum vitae** détaillé
- Un **dossier** contenant la description des réalisations artistiques illustrées de quelques visuels et mentionnant les expériences en matière de formation artistique auprès des enfants
- Une **esquisse de projet artistique** liée à la thématique proposée pour le programme de l'année 2018-2019

Les dossiers de candidature sont à adresser au service culturel de la Ville de Saint-Jean-d'Angély, à l'attention de Mesdames **Delphine ETCHENIQUE**, Directrice du musée et **Mireille BROSSARD**, Directrice de la médiathèque.

Par courriel : delphine.etchenique@angely.net et mireille.brossard@angely.net

ou

Par courrier : Musée des Cordeliers, 9 rue Regnaud, 17400 Saint-Jean-d'Angély

Date limite de dépôt des candidatures : **mercredi 15 août 2018**

Date des entretiens de sélection : **mardi 4 septembre 2018**

Pour toute information, Delphine Etchenique, Directrice du musée de Saint-Jean-d'Angély se tient à votre disposition au 05.46.25.09.72.